

# Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>) - Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>) - Téléph. CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

## Jugement à casser Juges à révoquer

### L'ARRÊT DE MELUN

Le tribunal correctionnel de Melun a rendu hier son arrêt dans l'affaire Reiss-Daudet.

Attaqué par Léon Daudet et l'Action française, représenté comme un espion au service de l'Allemagne, M. David Reiss avait, on se le rappelle, poursuivi son diffamateur.

Les débats du procès occupèrent deux longues séances. Léon Daudet ne réussit, et ne chercha même pas, à établir la vérité de ses assertions.

Il ne démontra ni ne tenta de démontrer que M. Reiss avait, pendant la guerre, cherché à se renseigner pour renseigner l'état-major allemand.

Il ne démontra, ni ne tenta de démontrer, que M. Reiss avait, pendant la guerre, souscrit volontairement aux emprunts allemands.

Hier, cependant, les juges de Melun ont acquitté Léon Daudet et ses co-accusés ; ils ont débouté M. Reiss de toutes ses conclusions ; ils ont condamné le plaignant à tous les dépens du procès.

Les juges n'ont cependant pas entendu reconnaître et proclamer que les assertions de Léon Daudet étaient conformes à la vérité.

Ils n'ont pas voulu dire que M. Reiss est un espion ni qu'il a, pendant la guerre, servi les intérêts allemands.

Mais, tout en reconnaissant implicitement — (et peut-être explicitement) — nous n'avons pas sous les yeux le texte complet des « attendus » — que M. David Reiss n'est pas l'agent d'espionnage que représentait Léon Daudet, les juges de Melun ont voulu déclarer que Léon Daudet avait le droit d'injurier M. Reiss, même injustement, de l'accuser, même à faux, de l'accabler, même sous des mensonges, — et cela simplement parce que M. David Reiss est un Allemand naturalisé français.

C'est une doctrine bien étrange.

C'est cette doctrine, cependant, qui a inspiré les « attendus » que voici, « attendus » par lesquels les juges de Melun motivent leur singulière sentence :

« Attendu qu'en accusant Reiss, les prévenus n'ont agi qu'après avoir eu connaissance d'un certain nombre de témoignages et de documents qui devaient les inciter de bonne foi à considérer Reiss comme un naturalisé suspect.

« Attendu que si Reiss et tous les gens naturalisés d'origine allemande sont soumis à de semblables suspicions, ils ne doivent s'en prendre qu'à leur patrie d'origine qui, en créant des dispositions législatives permettant à ses fils de masquer leur nationalité pour le plus grand bien de son commerce, de son industrie et de son espionnage, fait peser sur eux une suspicion générale telle que l'on peut se demander souvent comment il peut être possible d'accorder une naturalisation aux ressortissants d'un pays possédant de telles lois. »

Vous croyez à une fable grossière ? C'est le texte que donne le *Matin*.

Ce jargon est terrifiement clair ; il signifie que tout homme a le droit d'injurier, de diffamer tout Allemand naturalisé français.

Le droit ?

Mieux encore : le devoir.

Le *Matin* cite en effet un autre attendu de ce jugement.

Le tribunal, dit-il, ajoute que « c'est un devoir pour tout citoyen, et plus particulièrement pour la presse, qui peut se faire mieux entendre, de signaler tout individu contre lequel il existe une réelle suspicion. »

Ainsi, c'est un devoir pour tout publiciste de signaler, c'est-à-dire de désigner aux plus violentes passions populaires, aux haines aveugles, aux vengeances sordides, tout Allemand qui a demandé, et obtenu, d'être naturalisé français.

Georges CLAIRES.

## LA NOTE ALLEMANDE

### Ne nous frappons pas !

## Blocus contre Blocus

### L'Allemagne décide officiellement de bloquer la France, l'Italie et l'Angleterre

Madrid, 1<sup>er</sup> février. — Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie ont communiqué, à 6 heures du soir, au ministre des affaires étrangères la note des empires centraux en réponse au message du président Wilson.

Cette note est accompagnée d'une annexe où il est dit notamment : « Les empires centraux, malgré leur répugnance pour cette mesure, ont décidé d'établir le blocus de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, afin de hâter la conclusion de la paix que les négociations n'ont pas pu procurer. »

**LE BLOCUS COMMENCERA JEUDI A 6 HEURES DU SOIR.**

En conséquence, tout bateau, quelle que soit sa nationalité, qui sera trouvé à moins de 20 milles des côtes de ces pays, sera torpillé sans avertissement.

« Les navires actuellement mouillés dans les ports des zones prohibées devront quitter ces ports avant le 5 courant ; ils devront aussi suivre la route la plus courte pour gagner les eaux libres. »

« Les empires centraux ont également résolu d'accorder un délai compatible aux navires neutres voyageant à destination des ports ennemis qui seront rencontrés dans les zones prohibées le 1<sup>er</sup> février. »

A la suite de cette notification, les ministres ont tenu un conseil qui a duré de 8 heures à 9 h. 30.

Il a décidé que la notification du blocus serait insérée au Journal officiel d'aujourd'hui.

L'ambassadeur d'Allemagne s'est présenté personnellement au ministère des affaires étrangères pour remettre le document.

L'ambassadeur d'Autriche l'a envoyé sous enveloppe. — (Radio).

Madrid, 1<sup>er</sup> février. — L'ambassadeur d'Allemagne en Espagne a communiqué au gouvernement de Madrid une note informant qu'à partir du 1<sup>er</sup> février, tous les vapeurs neutres allant en Angleterre, en France et en Italie, seront torpillés sans avis préalable.

Dès la réception de cette note, M. Romanos a réuni le Conseil des ministres.

La Note allemande a été immédiatement communiquée à tous les commandants de navires.

Le Ministre de l'Intérieur a convoqué tous les Directeurs de journaux pour leur recommander la plus grande prudence en commentant la Note allemande.

La nouvelle a produit dans tous les milieux une sensation considérable. — (Information).

## Déclarations du Chancelier

Genève, 1<sup>er</sup> février. — On mande de Berlin :

Au cours de la séance de la grande commission du Reichstag, M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire, a fait les déclarations suivantes :

« Le 12 décembre dernier, j'ai exposé au Reichstag les considérations qui avaient conduit à notre offre de paix. La réponse de nos adversaires a signifié clairement et nettement qu'ils refusent de négocier avec nous au sujet de la paix. Ils ne veulent entendre parler que d'une paix qu'ils dictent. »

« La question de la culpabilité pour la continuation de la guerre se trouve ainsi tranchée devant le monde entier ; la faute incombant uniquement à nos adversaires. »

« Notre tâche est tout aussi ferme. Nous ne pouvons discuter les conditions de l'ennemi. Elles ne peuvent être acceptées que par un peuple complètement égaré. Il s'agit donc de combattre. »

« Le message du président Wilson au Congrès montre un sérieux désir de ramener la paix universelle. Plusieurs maximes énoncées par lui se rencontrent avec nos buts de guerre, liberté des mers, suppression du système de l'équilibre des puissances, qui doit toujours conduire à de nouvelles complications, droits égaux pour toutes les nations, porte ouverte. »

« Mais quelles sont les conditions de paix de l'Entente ? La force armée de l'Allemagne doit être détruite. Nous devons rendre l'Alsace-Lorraine et nos marchés de l'Est. La monarchie danubienne doit être dissoute. »

« Il faut que la Bulgarie soit une fois de plus frustrée de son unité nationale et que la Turquie soit refoulée hors d'Europe et démembrée en Asie. »

## Les Nouvelles Visites à la Chambre

Comme nous l'avions fait prévoir, la discussion du projet sur les nouvelles visites, qui s'est ouverte à la Chambre dans l'après-midi d'hier, se poursuit avec rapidité.

Dans la première séance, la Chambre a voté le premier article du projet — qui n'en comporte que six.

Ce premier article voté hier, dit :

Article premier. — Tous les hommes exemptés ou réformés n. 2 avant la mobilisation, le 2 août 1914, appartenant aux classes 1896 à 1914 incluses, qui ont été visités par application du décret loi du 9 septembre 1914 et maintenus dans leur position, seront soumis à l'examen de commissions de réforme, dont la composition est déterminée à l'article 2.

Ces hommes devront faire, dans le délai de quinze jours à partir de la promulgation de la présente loi, une déclaration de situation militaire à la mairie du lieu de leur résidence actuelle.

La discussion fut parfois vive. Elle ne fut pas inutile.

Elle amena le général Lyauté à déclarer que le projet et la question des effectifs restent deux problèmes différents et à s'engager à résoudre au plus vite et au mieux ce problème des effectifs.

La discussion amena le sous-secrétaire d'Etat, M. René Besnard, à déclarer que les conseils de réforme ne seraient nullement invités à prendre un homme sur trois, comme certains le pensaient.

Un seul moment, la discussion faillit entraîner la modification du projet. M. Laffère demandait la substitution des conseils de réforme aux commissions de réforme prévues par le projet. Ce n'est qu'à une voix de majorité que l'amendement de M. Laffère, vigoureusement soutenu par toute l'extrême-gauche, fut repoussé.

La discussion continuera aujourd'hui.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

fil de fer barbelés posés sur une grande profondeur, et, avançant à travers la neige jusqu'à la clôture, elles ont réussi à enlever à la balonnette deux hauteurs fortement organisées, l'une derrière l'autre ; l'ennemi a subi de grandes pertes. A part les 45 officiers et les 1.126 soldats faits prisonniers dans la journée du 14-27 janvier, les troupes russes ont capturé dans cette nouvelle action des prisonniers et du matériel de guerre. Jusqu'à présent on a compté 11 officiers, plus de 1.000 soldats, 10 mitrailleuses, 1 canon de campagne et plusieurs lance-bombes.

Sur le reste du front de Moldavie, de la Dorna à la vallée du Cassin, dans la vallée de la Susizza et sur la Putna, lutte de feux d'infanterie et d'artillerie, plus vifs dans la vallée de la Susizza.

Sur le Sereth, bombardement réciproque d'artillerie vers le confluent de la Putna et du Buzou, avec le Sereth.

Deux faibles attaques ennemies tentées dans la direction de Maicansen et de Voicesti, ont échoué sous le feu de notre artillerie.

Le lieutenant russe Jakovloff passant le Sereth avec une patrouille, a surpris et fait prisonnier tout un poste ennemi au nord de Cahul.

Sur le Danube, jusqu'à la mer Noire, calme.

## Pas de Revision de la Constitution

TELLE EST L'OPINION DE M.

Les archives du tribunal de Tobolsk conservent les souvenirs de la jeunesse turbulente et capiteuse de Raspoutine.

Inculqué de vol de chevaux, il ne fut pas condamné, l'affaire ayant été abandonnée, on ne sait pourquoi.

Poursuivi pour faux témoignage, il ne fut, en raison de son âge, condamné qu'à être fouetté.

Accusé enfin d'avoir violé une vieille fille, Likonidouchka, et ses deux fillettes (douze et treize ans), il fut acquitté faute de témoins.

Quêtes fructueuses

Entre deux mauvais coups, Raspoutine travaillait. Il faisait le postillon. Il lui arriva d'avoir à conduire de son village à une ville voisine un prêtre sibérien fort considéré. Le prêtre et son cocher causaient. Que se disaient-ils ? On doit se contenter de l'imaginer. Mais un beau jour, Raspoutine quittait son village pour entrer dans un monastère.

Il reparut plusieurs semaines après, mais transformé : il était vêtu d'un froc bizarre ; il avait le corps ceint d'une corde. Cet accoutrement resta le sien, toute sa vie. On le vit, dès lors, courir la campagne, allant de village en village quêter pour la construction des églises. Il ramassait gros.

Bien entendu, jamais une église ne fut construite sur les fonds recueillis par Raspoutine, mais la famille du moine qu'il avait connu dès lors des jours heureux, des heures de grasse prospérité et de luxe coussa.

Le « Débauché » devint dès lors, pour tous, le « Révérend Père », ou mieux : « le Vénérable », un homme respecté et considéré, qu'une foule d'admirateurs entouraient, médusés par son regard, ébahis par sa parole.

Raspoutine fit alors ce que font, dans de telles circonstances, tous les bons Russes qui se respectent : il fonda une secte.

Les sectes pullulent en Russie et il en est de bien curieuses. Il n'en est pas, certes, dont la doctrine fut aussi souriante que celle qu'enseigna Raspoutine.

Raspoutine tenait à ses disciples le langage que voici :

« Pour faire son salut, il faut se repentir. »

« Mais pour se repentir, il faut avoir péché. »

« Si donc vous voulez vraiment faire votre salut, commencez par pécher. »

Ce syllogisme rigoureux enthousiasma les hommes et les femmes, mais les femmes surtout.

Il enthousiasma d'autant plus qu'entre tous les péchés propres à justifier le repentir, Raspoutine préconisait uniquement la luxure.

Et, en bon apôtre, dévoué à ses fidèles, le digne moine ne refusait jamais d'aider à pécher par luxure, celles de ses disciples qui, voulant pouvoir se repentir, exprimaient le désir de pécher.

Il pécha et fit pécher.

Claude GADET.

## La Neige

La neige annoncée par M. Angot tombe depuis ce matin, couvrant d'un épais tapis le bitume des trottoirs, le sol gelé des boulevards ; désespérant les patineurs qui, sur le bassin du Luxembourg, s'étaient rendus nombreux se livrer à leurs ébats.

Le spectacle, aux abords des mairies et de certains dépôts de charbon, qui n'ont point encore d'abris, est plus pénible que les jours précédents. Stagnés, cependant, les mères de famille attendent le sac de charbon qui leur permettra de chauffer quelques heures la mansarde ou l'humble logis. Elles oublient, d'ailleurs, les braves femmes, leurs propres misères pour ne penser qu'à l'époux, au frère, au fils qui dans les tranchées doit tout supporter sans se plaindre.

M. Ribot laisse pressentir une augmentation des droits sur l'alcool.

Quel exemple de cohésion entre les divers ministères français : le président du Conseil dit un jour que le gouvernement est disposé à interdire par décret la consommation de l'alcool ; le ministre des finances déclare le lendemain qu'il songe à imposer un produit dont la fabrication va être interdite par le chef du gouvernement.

On ritait si les commerçants, dans l'incertitude de leur situation, ne souffraient pas de cette indécision.

Que le gouvernement se décide, et qu'il dise ce qu'il veut.

L'ALCOOL

A PARTIR DU PRESENT NUMERO nos lecteurs liront en DEUXIEME PAGE

L'ACTION POLITIQUE ET SOCIALE

Carnet Quotidien des Travaux du Parlement, des Partis et des Groupements Politiques et Corporatifs.

## Pour vous repentir péchez d'abord !

LES PIEUSES ORGIES DE RASPOUTINE

Raspoutine est mort, s'il est vrai que son influence s'exerce toujours, comme on le raconte. Mais, pour mort qu'il soit, ce diable d'homme n'a pas cessé de nous intéresser passionnément. Aussi avons-nous lu avidement l'étude substantielle que consacre au moins fameuse notre aimable et distingué confrère russe, M. J. W. Bienstock (*Mercur* de France du 1<sup>er</sup> février).

Et d'abord, il ne s'appelait pas Raspoutine, mais bien : Grigory Novy. Raspoutine est un surnom qu'on lui donna dès son adolescence, surnom qui veut dire : « le débauché », surnom dont bénéficièrent aussi, plus tard, ses admirateurs et admiratrices du grand monde des *raspoutinky*. Ce surnom le flattait et, dès sa jeunesse, Raspoutine répétait volontiers :

— Raspoutine je suis, Raspoutine je reste !

Au village, la vie du jeune Raspoutine ne fut qu'une série de débits et de forfaits : Plusieurs fois le tribunal des paysans condamna le mauvais garnement à être fouetté, et la sentence fut bel et bien exécutée. Même mésaventure arriva à ses deux compagnons de débauches, ses deux amis intimes, le jardinier Varnava et un certain Striapchév.

Finalement, débauchés, que pouvaient faire ces sacrilèges ?

Entrer dans l'Eglise.

Le jardinier Varnava devint évêque de Tobolsk.

Quant à Striapchév, il resta le compagnon de Raspoutine, et celui-ci s'étant élevé, devint son serviteur dévoué.

Mais n'anticipons pas.

Les archives du tribunal de Tobolsk conservent les souvenirs de la jeunesse turbulente et capiteuse de Raspoutine.

Inculqué de vol de chevaux, il ne fut pas condamné, l'affaire ayant été abandonnée, on ne sait pourquoi.

Poursuivi pour faux témoignage, il ne fut, en raison de son âge, condamné qu'à être fouetté.

Accusé enfin d'avoir violé une vieille fille, Likonidouchka, et ses deux fillettes (douze et treize ans), il fut acquitté faute de témoins.

Quêtes fructueuses

Entre deux mauvais coups, Raspoutine travaillait. Il faisait le postillon. Il lui arriva d'avoir à conduire de son village à une ville voisine un prêtre sibérien fort considéré. Le prêtre et son cocher causaient. Que se disaient-ils ? On doit se contenter de l'imaginer. Mais un beau jour, Raspoutine quittait son village pour entrer dans un monastère.

Il reparut plusieurs semaines après, mais transformé : il était vêtu d'un froc bizarre ; il avait le corps ceint d'une corde. Cet accoutrement resta le sien, toute sa vie. On le vit, dès lors, courir la campagne, allant de village en village quêter pour la construction des églises. Il ramassait gros.

Bien entendu, jamais une église ne fut construite sur les fonds recueillis par Raspoutine, mais la famille du moine qu'il avait connu dès lors des jours heureux, des heures de grasse prospérité et de luxe coussa.

Le « Débauché » devint dès lors, pour tous, le « Révérend Père », ou mieux : « le Vénérable », un homme respecté et considéré, qu'une foule d'admirateurs entouraient, médusés par son regard, ébahis par sa parole.

Raspoutine fit alors ce que font, dans de telles circonstances, tous les bons Russes qui se respectent : il fonda une secte.

Les sectes pullulent en Russie et il en est de bien curieuses. Il n'en est pas, certes, dont la doctrine fut aussi souriante que celle qu'enseigna Raspoutine.

Raspoutine tenait à ses disciples le langage que voici :

« Pour faire son salut, il faut se repentir. »

« Mais pour se repentir, il faut avoir péché. »

« Si donc vous voulez vraiment faire votre salut, commencez par pécher. »

Ce syllogisme rigoureux enthousiasma les hommes et les femmes, mais les femmes surtout.

Il enthousiasma d'autant plus qu'entre tous les péchés propres à justifier le repentir, Raspoutine préconisait uniquement la luxure.

Et, en bon apôtre, dévoué à ses fidèles, le digne moine ne refusait jamais d'aider à pécher par luxure, celles de ses disciples qui, voulant pouvoir se repentir, exprimaient le désir de pécher.

Il pécha et fit pécher.

Claude GADET.



Au Jour le jour

EN LISANT L'OFFICIEL

L'Opposition Parlementaire

Les derniers grands débats qui se sont poursuivis à la Chambre — les interpellations sur la crise du charbon — se sont terminés par le vote de l'ordre du jour pur et simple, ordre du jour accepté par le gouvernement et par les interpellateurs.

C'est donc un grand succès pour le gouvernement et pour la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

Ces derniers débats sont ceux qui ont eu lieu en comité secret et dont l'objet était la politique générale du cabinet Briand.

La suite de ces débats, la Chambre eut à se prononcer sur un ordre du jour de confiance parlementaire et de la majorité ministérielle.

condamnant cette femme, servir d'instrument à la vengeance d'un amant et à des dévergondages de concubines.

« Quelle preuve avez-vous contre elle ? — Aucune sans doute, elle a frappé Crouillard. Qui n'en aurait fait autant à sa place ? Nous sommes prêts à offrir des dommages-intérêts. Quant aux soi-disant propos salaces, qui les lui a entendus prononcer ? D'anciens rivaux, un amant éconduit, des concubines, tous gens avertis contre elle.

« Mais de braves gens, un soldat médaillé, un savant, affirmant qu'elle est une bonne Française... »

La requête fut offerte un contraste frappant avec le discours de M. Lagasse. Autant l'un avait été violent, emporté, autant l'autre se montra plein de calme et de modération.

Et l'organe du ministère public ne se gêna point pour dire ce qu'il pensait de l'accusateur de Mme Legouff.

« Certes, nous ne demandons pas au tribunal d'entreprendre de lui rendre la palme de martyr qu'il a déjà décerné à M. Crouillard. Celui-ci aura dû comprendre dès le commencement de cette affaire, que sa place n'était point ici ; qu'en se portant partie civile, il généralisait l'accusation.

M. Crouillard se leva pour protester, mais M. Lagasse le calma d'un geste, et le public lui étant visiblement hostile, les débats furent terminés.

Le tribunal remet à mardi le prononcé du jugement. — Mercoledì Verdi.

AUX ASSISES

L'Épilogue de l'Affaire Dubus

Ainsi que nous le présumions hier, le jury ne s'est pas montré implacable envers le jeune Georges Dubus et son camarade Laugel.

L'allocution de M. Bornaudo a fait pencher la balance en faveur des accusés.

Certes, il fallait une sanction ; le premier accusé a été condamné à deux ans de prison et le second à 18 mois, mais tous deux ont bénéficié du sursis.

La "Stampa" et M. Wilson

Rome. — (Service particulier du Bonnet Rouge.) — La Stampa, de Turin, est l'un des journaux les plus sérieux et les plus répandus aussi, de l'Italie.

On le disait, avant la guerre, inspiré par l'ancien ministre Giolitti. De fait, la Stampa, comme M. Giolitti, s'employa longtemps à déconseiller aux Italiens de se jeter dans le conflit européen. Mais quand l'Italie eut arrêté son choix, pris sa décision et engagé sa parole, la Stampa se comporta comme un journal loyalement italien.

Sans tomber dans les basses excitations chauvines et xenophobes des journaux nationalistes, tripartites d'hier, comme l'Idée Nazionale, ou socialistes du lendemain, comme le Popolo d'Italia, la Stampa s'ingénia à maintenir le moral de ses lecteurs, en les préservant de l'optimisme excessif comme des découragements injustifiés.

Ce passé donne une valeur particulière aux commentaires de la Stampa, sur les démarches du président Wilson.

La Stampa considère l'intervention du président Wilson d'un point de vue tout à fait nouveau.

« Si l'Europe ne retrouve pas bien vite l'esprit de raison et l'empire sur soi-même », ajoute la Stampa, « elle se sera suicidée. »

M. Lloyd George et le Pape

Rome. — (Service particulier du Bonnet Rouge.) — Le ministre anglais Lloyd George s'en vint à Rome, naguère, en compagnie de ministres français, dont M. Briand et le général Lybaud.

Depuis que l'Angleterre s'est fait représenter officiellement auprès du Pape, les cléricaux la croient tout entière acquise à l'Eglise romaine. Aussi comptaient-ils que M. Lloyd George ne quitterait pas Rome sans s'être transporté au Vatican pour faire visite au pape.

« Déception ! »

Le ministre anglais s'en alla sans avoir présenté ses hommages à Benoît XV, qui étrange une crampé à force de tenir sa jambe tendue dans l'espoir que M. Lloyd George viendrait baiser sa main.

« Des discussions s'engagèrent. Les cléricaux n'eurent pas la sagesse de cacher leur déception et de tenir leur langage. Ils imaginèrent des explications plus solides les uns que les autres.

« Voici celle sur laquelle ils ont fini par se mettre d'accord et que leurs journaux viennent de nous offrir :

« Si M. Lloyd George n'est pas allé rendre visite au Pape, ce n'est pas mauvaise volonté de sa part ; le temps lui a manqué, — tout simplement ! »

« Et n'allez pas insinuer qu'un homme qui a quitté Londres pour venir à Rome, en passant par Paris, tout exprès afin d'y parler de la guerre, n'aurait fort bien pu, si...

« Au cours d'une conférence les représentants des armées ont résolu de créer un bureau central d'affrètement qui sera placé sous le contrôle du gouvernement désireux de coopérer avec eux afin d'assurer tout particulièrement les importations de charbon.

Contre la crise du charbon

Londres, 1er février. — De Christiania au Morning Post :

« Au cours d'une conférence les représentants des armées ont résolu de créer un bureau central d'affrètement qui sera placé sous le contrôle du gouvernement désireux de coopérer avec eux afin d'assurer tout particulièrement les importations de charbon.

L'Action Politique ET SOCIALE

Au Parlement

Après-midi

La Chambre des députés continue cet après-midi la discussion du projet de loi relatif à la visite, par les commissions spéciales de réforme, de exemptions et des réformes.

La commission de l'armée s'est réunie à 11 heures. Nos lecteurs ont pu lire en première page où en est la question.

D'autre part, à deux heures, les présidents des grandes commissions et des groupes se sont réunis dans le cabinet de M. Deschanel.

Au Luxembourg, après le vote de quelques projets d'intérêt local, les sénateurs examinent le projet de loi relatif à la nomination dans le corps de la marine des élèves ayant terminé leur première année d'études à l'École Polytechnique en 1914.

Immédiatement après est inscrite à l'ordre du jour la discussion de l'appellation de M. de la Courbe, Constantin sur les responsabilités du gouvernement dans les surprises de la guerre sous-marine.

En raison de l'actualité que donne à cette question la publication de la nouvelle note allemande, on peut s'attendre à un gros débat. Cependant, il est possible que le gouvernement en demande l'ajournement, pour ne pas mener parallèlement le débat à la Chambre sur les nouvelles visites, et le débat au Sénat sur la guerre sous-marine.

Petites Nouvelles Parlementaires

La commission des mines a confié à M. Maître le rapport de la proposition de loi de M. Gerbier, relative à l'unification des surestaries, et à la femme de la femme. De plus en plus, ce citoyen Cadot sur les modifications à apporter au régime de la loi du 25 février 1914 relative à la création de la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

M. Frédéric Brunet a déposé une proposition de résolution ayant pour objet de faire affecter les prisonniers de droit commun aux travaux de défense de première ligne.

L'Action des Partis

Les Groupes Socialistes et les « Journées »

Comme à l'ordinaire, les municipalités ont fait appel, parmi d'autres organisations, aux sections des partis socialistes pour leur demander de collaborer à l'organisation de la Journée du 4 février, dont le profit est, comme on le sait, destiné aux tuberculeux.

La plupart des groupes socialistes se sont refusés à participer à l'organisation de cette journée ; ce n'est pas qu'ils contestent le but philanthropique poursuivi et l'idée d'agréger un mouvement pour aider les tuberculeux à vivre et leur donner les moyens de guérir, mais ils estiment que tant que les complexes des « Journées » présidentielles ne sont pas résolus, il est inutile d'y aller de sa part. Ils ont préféré attendre que les groupes socialistes, et même dans les milieux purement corporatifs, sur les responsabilités de la guerre.

Responsabilités

On épilogue beaucoup en ce moment, tant dans les groupes radicaux que dans les groupes socialistes, et même dans les milieux purement corporatifs, sur les responsabilités de la guerre.

Contre l'exploitation de la femme

On sait la campagne menée par les syndicats et les comités inter-syndicaux contre les exploitations de la femme. De plus en plus, ce citoyen Cadot sur les modifications à apporter au régime de la loi du 25 février 1914 relative à la création de la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

Une Conférence de M. Levasseur

L'importante question des loyers et la portée des lois moratoires feront l'objet d'une conférence, donnée ce soir par M. Levasseur, député de la Seine, au 49, rue de Bretagne. L'orateur exposera l'état de la situation actuelle et les mesures prises pour conjurer la crise. Il exposera les demandes et revendications des propriétaires et des locataires.

Cinéma

TIVOLI-CINEMA. — Fais divers de monde entier. Rippons que Tivoli-Cinema, 14, rue de la Doune, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 26-44.

OMNIA-PATHE. — Les Frères Georges (Harry Kraus) mis en scène par Antoine, d'après les romans d'Alexandre Dumas, père. Le Maque au don de blancheur 12 épisode : La lèche d'acier. Le bien être du poilu ; L'héritage de Rigadin, Journal de Guerre, etc.

VAUDEVILLE. — Christus avec orchestre et grand opéra. Tous les jours, matinée à 2 h. 20 — Soirée à 8 h. 30.

NOUVEAUX AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels avec tous les jours de matinée à 2 h. 20 et soirée à 8 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — Anjou d'aujourd'hui, Cyranus de Bergerac sera représenté en matinée à 12 h. 45 et en soirée à 8 h. 30 avec toute l'admiration de la Porte-Saint-Martin.

NOUVEAU-AMBIGU. — Aujourd'hui jeudi Mom'zelle Micoche sera représentée en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 8 h. 30 avec tous les étudiants intéressés.

NOUVEAU-CIRQUE. — Les Aventures de Horvitz.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30, Music-Hall.

CONCERT SENGU. — 8 h. 30, Concert.

LITTLE-PALACE. — 9 h., La Crème de musique.

EUROPÉEN (10, Boulevard des Capucines). — 8 h. 30, Nidol. Paulette Mammion, les Max-Hollis, Mathias, Deloel, Jahody, etc., etc. 17 artistes. — Le Théâtre d'Orléans, 1 acte de Daniel Joustra. — Le plus beau spectacle de music-hall, le moins cher (tabac à 1 franc).

CHATELAIN. — 8 h. 30, Concert.

CHATELAIN. — 8 h. 30, Concert.

d'y parler de la guerre, n'aurait fort bien pu, si...

« Au cours d'une conférence les représentants des armées ont résolu de créer un bureau central d'affrètement qui sera placé sous le contrôle du gouvernement désireux de coopérer avec eux afin d'assurer tout particulièrement les importations de charbon.

Contre la crise du charbon

Londres, 1er février. — De Christiania au Morning Post :

« Au cours d'une conférence les représentants des armées ont résolu de créer un bureau central d'affrètement qui sera placé sous le contrôle du gouvernement désireux de coopérer avec eux afin d'assurer tout particulièrement les importations de charbon.

L'Action Politique ET SOCIALE

Au Parlement

Après-midi

La Chambre des députés continue cet après-midi la discussion du projet de loi relatif à la visite, par les commissions spéciales de réforme, de exemptions et des réformes.

La commission de l'armée s'est réunie à 11 heures. Nos lecteurs ont pu lire en première page où en est la question.

D'autre part, à deux heures, les présidents des grandes commissions et des groupes se sont réunis dans le cabinet de M. Deschanel.

Au Luxembourg, après le vote de quelques projets d'intérêt local, les sénateurs examinent le projet de loi relatif à la nomination dans le corps de la marine des élèves ayant terminé leur première année d'études à l'École Polytechnique en 1914.

Immédiatement après est inscrite à l'ordre du jour la discussion de l'appellation de M. de la Courbe, Constantin sur les responsabilités du gouvernement dans les surprises de la guerre sous-marine.

En raison de l'actualité que donne à cette question la publication de la nouvelle note allemande, on peut s'attendre à un gros débat. Cependant, il est possible que le gouvernement en demande l'ajournement, pour ne pas mener parallèlement le débat à la Chambre sur les nouvelles visites, et le débat au Sénat sur la guerre sous-marine.

Petites Nouvelles Parlementaires

La commission des mines a confié à M. Maître le rapport de la proposition de loi de M. Gerbier, relative à l'unification des surestaries, et à la femme de la femme. De plus en plus, ce citoyen Cadot sur les modifications à apporter au régime de la loi du 25 février 1914 relative à la création de la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

M. Frédéric Brunet a déposé une proposition de résolution ayant pour objet de faire affecter les prisonniers de droit commun aux travaux de défense de première ligne.

L'Action des Partis

Les Groupes Socialistes et les « Journées »

Comme à l'ordinaire, les municipalités ont fait appel, parmi d'autres organisations, aux sections des partis socialistes pour leur demander de collaborer à l'organisation de la Journée du 4 février, dont le profit est, comme on le sait, destiné aux tuberculeux.

La plupart des groupes socialistes se sont refusés à participer à l'organisation de cette journée ; ce n'est pas qu'ils contestent le but philanthropique poursuivi et l'idée d'agréger un mouvement pour aider les tuberculeux à vivre et leur donner les moyens de guérir, mais ils estiment que tant que les complexes des « Journées » présidentielles ne sont pas résolus, il est inutile d'y aller de sa part. Ils ont préféré attendre que les groupes socialistes, et même dans les milieux purement corporatifs, sur les responsabilités de la guerre.

Responsabilités

On épilogue beaucoup en ce moment, tant dans les groupes radicaux que dans les groupes socialistes, et même dans les milieux purement corporatifs, sur les responsabilités de la guerre.

Contre l'exploitation de la femme

On sait la campagne menée par les syndicats et les comités inter-syndicaux contre les exploitations de la femme. De plus en plus, ce citoyen Cadot sur les modifications à apporter au régime de la loi du 25 février 1914 relative à la création de la Caisse autonome des ouvriers mineurs.

Une Conférence de M. Levasseur

L'importante question des loyers et la portée des lois moratoires feront l'objet d'une conférence, donnée ce soir par M. Levasseur, député de la Seine, au 49, rue de Bretagne. L'orateur exposera l'état de la situation actuelle et les mesures prises pour conjurer la crise. Il exposera les demandes et revendications des propriétaires et des locataires.

Cinéma

TIVOLI-CINEMA. — Fais divers de monde entier. Rippons que Tivoli-Cinema, 14, rue de la Doune, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 26-44.

OMNIA-PATHE. — Les Frères Georges (Harry Kraus) mis en scène par Antoine, d'après les romans d'Alexandre Dumas, père. Le Maque au don de blancheur 12 épisode : La lèche d'acier. Le bien être du poilu ; L'héritage de Rigadin, Journal de Guerre, etc.

VAUDEVILLE. — Christus avec orchestre et grand opéra. Tous les jours, matinée à 2 h. 20 — Soirée à 8 h. 30.

NOUVEAUX AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels avec tous les jours de matinée à 2 h. 20 et soirée à 8 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — Anjou d'aujourd'hui, Cyranus de Bergerac sera représenté en matinée à 12 h. 45 et en soirée à 8 h. 30 avec toute l'admiration de la Porte-Saint-Martin.

NOUVEAU-AMBIGU. — Aujourd'hui jeudi Mom'zelle Micoche sera représentée en matinée à 14 h. 30 et en soirée à 8 h. 30 avec tous les étudiants intéressés.

NOUVEAU-CIRQUE. — Les Aventures de Horvitz.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30, Music-Hall.

CONCERT SENGU. — 8 h. 30, Concert.

LITTLE-PALACE. — 9 h., La Crème de musique.

EUROPÉEN (10, Boulevard des Capucines). — 8 h. 30, Nidol. Paulette Mammion, les Max-Hollis, Mathias, Deloel, Jahody, etc., etc. 17 artistes. — Le Théâtre d'Orléans, 1 acte de Daniel Joustra. — Le plus beau spectacle de music-hall, le moins cher (tabac à 1 franc).

CHATELAIN. — 8 h. 30, Concert.

CHATELAIN. — 8 h. 30, Concert.

Aux Écoutes

Soyez poli avec le poilu

C'est une grande gare de Paris, avec son habituel va-et-vient de permissionnaires, avec les larmes d'adieu, avec la fuite des femmes au visage baissé. Une consigne sévère, rigoureusement exécutée, par que les soldats, leur interdit le passage d'entrée ou de sortie autorisé aux civils.

« Arrive paisiblement un soldat à la moustache blanche. Il désire passer sur le quai. L'homme qui poignonne les billets bondit à cette vue :

« Ici, pas de billet ! Les militaires par là, non, pas de billet ! C'est toujours la même chose avec ceux-là !

« Sans broncher, le soldat répond tranquillement :

« J'ai un billet. Et il sort de sa poche un billet de première.

« Je m'en fous de votre billet, je vous dis que c'est par là, reprend l'employé qui pousse le soldat par l'épaule.

« L'altercation continue quelques instants, le soldat toujours très calme, l'employé de plus en plus furieux. A la fin, le soldat refuse la manche de son maillot, et ce qu'il paraît méduiser l'employé. Trois étoiles brillent sur l'étoffe bleue.

« Avez ça, puis-je passer ?

« Mais oui... oui... babillote le soldat de la compagnie.

« Sans répondre, le général fait demander le chef de gare.

« Chef, cet homme s'est montré d'une grossièreté révoltante.

« Mon général, il va vous faire des excuses.

« Pas d'excuses, répond sèchement le général. Ce n'est pas parce que je suis officier, pour un soldat j'aurais été de même. Donnez-moi les papiers militaires de cet homme. Voici un gendarme chargé d'une femme pourrait faire le travail. Dans huit jours, mon garçon, vous serez à votre dépôt, et dans quinze, au front. Cela vous apprendra le respect de ceux qui sont là-bas.

« J'ai l'idée que cette scène véridique a fait plaisir aux permissionnaires rabroués par des employés qui ignorent un peu trop ce que sont les combats. — FANNY CLAR.

« Comment les Berlinois n'en sont encore qu'à renoncer au pain blanc ? Il semble pourtant que depuis deux ans qu'ils ne mangent que du pain KK, nos adversaires pourraient être habitués à l'exercice de la digestion compliquée... mais, après tout, peut-être, peut-être... »

Documents diplomatiques italiens volés

Milan, 1er février. — On mande de Zurich au Popolo d'Italia que, suivant un rapport de C. Perzaghi, pendant que le conseiller à la Légation italienne de cette ville, conte Catalini, se rendait de son domicile à l'hôtel de la Légation, un voleur put lui soustraire un pli contenant des documents très importants. Ces documents se rattachent à des négociations avec les puissances étrangères.

« Comment les Berlinois n'en sont encore qu'à renoncer au pain blanc ? Il semble pourtant que depuis deux ans qu'ils ne mangent que du pain KK, nos adversaires pourraient être habitués à l'exercice de la digestion compliquée... mais, après tout, peut-être, peut-être... »

Une Réforme en panne

La mobilisation civile anglaise

Londres, 1er février. — Le rédacteur parlementaire des Daily News écrit que M. N. Chamberlain a renoué des difficultés de la loi cherchant à établir son projet pour l'enrôlement national des hommes pour le travail de guerre. Ces difficultés ne sont pas encore complètement vaincues, et diverses parties de ce projet soulèvent de vives objections de la part des Bourses du travail, de telle sorte que le projet de M. Chamberlain se trouve en suspens.

Tablettes Verdun

« Comment les Berlinois n'en sont encore qu'à renoncer au pain blanc ? Il semble pourtant que depuis deux ans qu'ils ne mangent que du pain KK, nos adversaires pourraient être habitués à l'exercice de la digestion compliquée... mais, après tout, peut-être, peut-être... »

Tablettes Verdun

« Comment les Berlinois n'en sont encore qu'à renoncer au pain blanc ? Il semble pourtant que depuis deux ans qu'ils ne mangent que du pain KK, nos adversaires pourraient être habitués à l'exercice de la digestion compliquée... mais, après tout, peut-être, peut-être... »